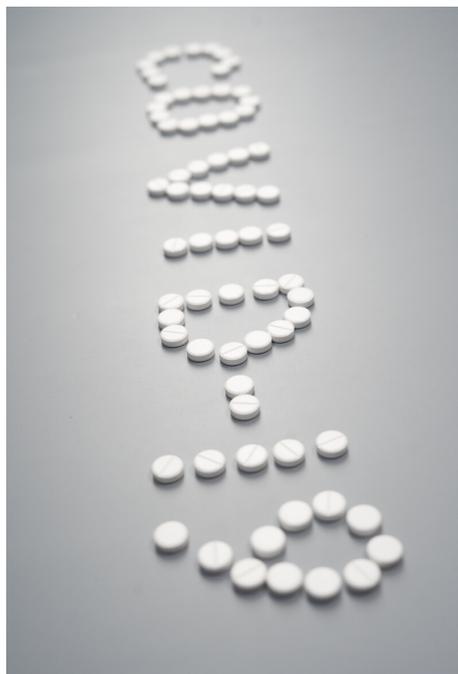




La Lettre de Saint-Pierre de Chartreuse



édito

Chers Chartroussins,

Depuis ce lundi 16 mars, le temps semble s'être arrêté, avec le confinement que nous vivons. Pour beaucoup d'entre nous, nous n'avons jamais vécu une telle situation, qui met à l'épreuve nos sociétés toutes entières, et ce à l'échelle mondiale. Passé le moment de sidération face à un tel bouleversement de nos modes de vie habituels, nous avons appris progressivement à nous organiser et faire face.

Tout d'abord, je vous le demande à nouveau, encore et encore, il nous faut respecter scrupuleusement les gestes "barrière" et de distanciation pour réussir à limiter la propagation du virus. Nous ne sommes pas préservés de lui parce que nous vivons en montagne. Il peut être présent autour de nous, et il nous faut nous protéger, et protéger vos proches.

Dans ces moments difficiles, on observe actuellement dans notre village des comportements magnifiques, avec les gestes de solidarité et d'entraide que vous offrez spontanément autour de vous : accueil bienveillant dans les commerces alimentaires et sur le marché, aides de bénévoles auprès des plus fragiles, confection de masques en tissus, activités culturelles et sportives à distance, services des agriculteurs locaux, etc etc. Notre village est riche de vos personnes, merci à vous !

Je tiens aussi à exprimer le soutien et les remerciements de tout notre village à destination de nos soignants qui font un travail formidable au quotidien pour écouter, accompagner, soigner. Nous sentons leur présence à nos côtés, et c'est très réconfortant. Merci à eux !

Pendant toute la durée de confinement, la Mairie a fermé son accueil physique, mais nous restons disponibles à vos côtés et à l'écoute de vos éventuels besoins. Nous essayons aussi de vous donner le plus régulièrement possible des informations sur la vie dans le village.

Viendra ensuite le temps de tirer des enseignements de cette crise, ou nous pourrons individuellement ou collectivement nous interroger sur la société que nous avons progressivement créée. Nous vous proposerons de mener cette réflexion ensemble, pour réussir cette transition économique, sociale et environnementale, dont notre société a besoin.

Vous trouverez dans cette Lettre une synthèse des résultats des élections municipales qui se sont déroulées le dimanche 15 mars, et les suites qui en découlent quant à l'organisation de la Mairie et du Conseil municipal.

Tous les élus, anciens ou nouveaux, restent à votre écoute pour vous accompagner dans ces moments éprouvants.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Stéphane GUSMEROLI
Maire de Saint Pierre de Chartreuse



Par mesure d'économie, la Mairie ne distribue plus la Lettre d'information dans les boîtes aux lettres. Elle est envoyée par mail aux personnes qui se sont préalablement inscrites via la newsletter :

www.saintpierredechartreuse.fr

Pour les personnes n'ayant pas d'accès internet, quelques exemplaires papiers sont disponibles en Mairie et auprès des correspondants de hameaux.

**Prochaine publication de la
lettre municipale :**

Samedi 9 mai 2020

Elections municipales 2020

Le premier tour des élections municipales s'est tenu le 15 mars dernier avec une forte participation. Vous avez été en effet très nombreux à vous déplacer (77 % de participants) pour ce moment démocratique important dans la vie de notre commune.

Les résultats :

Nombre d'électeurs inscrits : 897

Nombre de votants : 694

Nombres de bulletins blancs ou nuls : 17

Nombre de suffrages exprimés : 677

Liste "J'aime Saint Pierre de Chartreuse" conduite par Stéphane GUSMEROLI : 470 voix (69%)

Liste "Village 4 saisons, j'y crois" conduite par Benoit KOCH : 207 voix (31%)

Au vu de ces résultats, le Conseil municipal nouvellement élu sera composé de 13 élus issus de la liste "J'aime Saint Pierre de Chartreuse" et de 2 élus de la liste "Village 4 saisons, j'y crois" :

Stéphane GUSMEROLI

Eric DAVIAUD

Dominique CABROL

Fabienne SAUGE- MOLLARET

Olivier JEANTET

Bruno MONTAGNAT

Cécile LASIO-DURR

Jeanne GERONDEAU

Rudi LECAT

Alain BIACHE

Fabienne BARRIS

Benoit KOCH

Guy BECLE-BERLAND

Sylvie BRUN

Claire GARCIN-MARROU

En raison de la situation particulière que nous vivons actuellement, l'installation et la prise de fonction de ce nouveau conseil municipal sont différées.

La Loi d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19 apporte les précisions suivantes :

- Les résultats des élections municipales du 15 mars 2020 ne sont pas remis en cause pour notre Commune de Saint Pierre de Chartreuse, le premier tour ayant été conclusif, mais la prise d'effet des mandats des nouveaux élus est reportée.
- Les assemblées délibérantes élues en 2014 (2017 pour notre commune) et leurs exécutifs voient donc leurs mandats et fonctions prorogés jusqu'à la prise de fonction des nouveaux conseils municipaux.
- Le mandat des conseillers municipaux et des exécutifs prendra effet au plus tard en juin. La date sera déterminée par décret vers fin mai. Le premier conseil municipal se tiendra de droit en juin.
- La date limite d'adoption des budgets locaux est repoussée au 31 juillet 2020.

Des informations vous seront données prochainement sur les modalités d'installation du nouveau Conseil municipal, et les conséquences aussi sur le fonctionnement de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse et les autres instances du territoire (Parc naturel régional de Chartreuse, Office de tourisme intercommunal, ...).

Acquisition et aménagement de la salle Saint Michel à Saint Hugues de Chartreuse

Le 10 mars 2020, la Commune a procédé au rachat de la Salle Saint Michel, pour un montant total de 124 058 € HT, mettant fin au portage de ce bâtiment par l'EPFL Savoie depuis 2011.

Située au cœur de Saint Hugues, la Salle Saint Michel, maintenant propriété de la Commune, pourra être réhabilitée pour la reconvertir en "salle multi-activités 4 saisons", au profit de l'école élémentaire/primaire située à proximité immédiate, aux habitants, aux visiteurs et touristes :

- salle de motricité pour l'école primaire et les activités périscolaire,
- salle d'activités pour le centre d'accueil de loisirs / centre aéré,
- accueil d'activités sportives 4 saisons (randonnée, marche nordique, VTT, ski de fond, escalade / salle de bloc, tennis de table, badminton, sports d'intérieur, ...)
- foyer de ski de fond/luge /raquettes et salle hors sac.

L'opération est financée à 50 % par la Région Auvergne Rhône-Alpes, dans le cadre de son plan de soutien à la montagne.



Vie municipale

Service technique communal

Pendant la période de confinement, les agents du service technique continuent d'assurer les missions de sécurité et de salubrité dans le village. En cas de problème relatif à ces sujets, veuillez laisser un message :

04 76 88 60 18 (répondeur accueil mairie)
06 81 55 17 38 (urgence service technique)

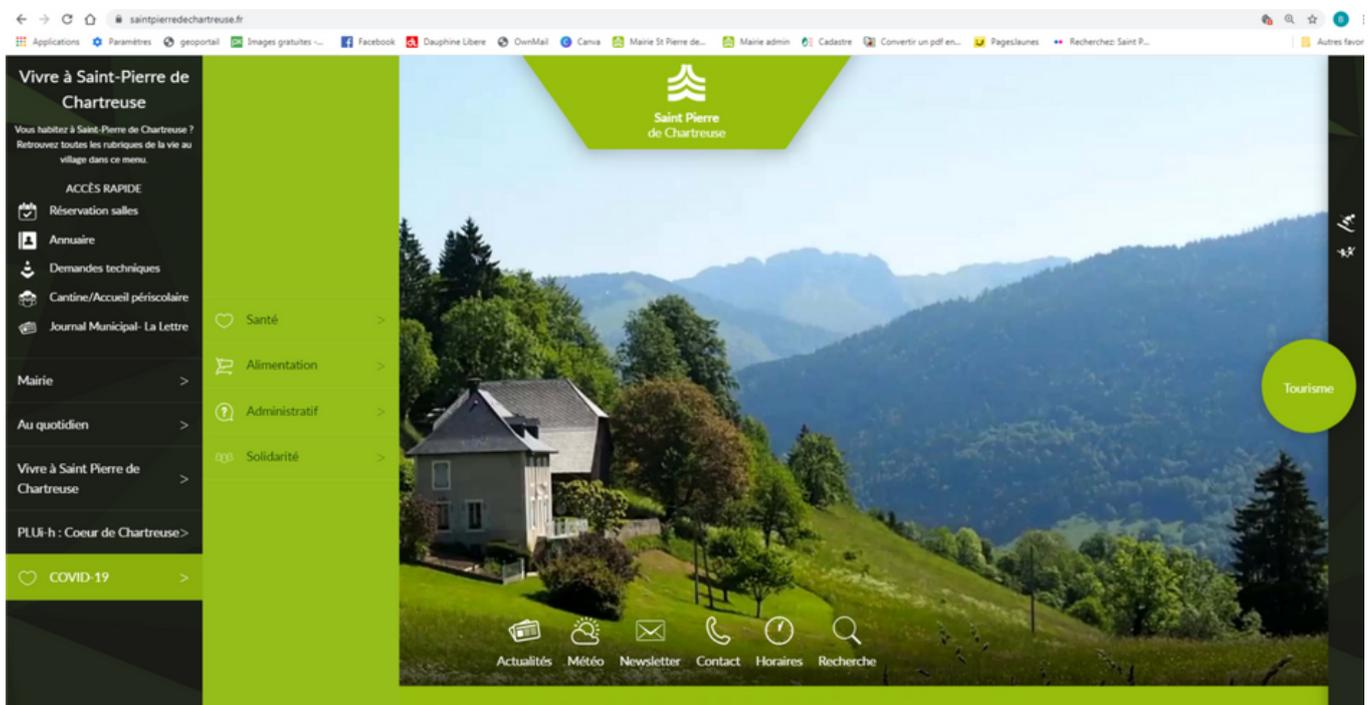
Rudi Lecat



Site Internet de la Commune

Les informations concernant la crise sanitaire actuelle sont très nombreuses. Un nouvel onglet intitulé "Covid-19" a été ajouté à la page d'accueil du site de la commune. Vous pouvez y consulter les actualités, régulièrement mises à jour, sur la Santé, l'Alimentation, l'Administratif et la Solidarité.

Rendez-vous sur : <https://www.saintpierredechartreuse.fr/>



Vie communale

Portage de courses

Dès le début du confinement, un dispositif d'aide au portage de courses s'est mis en place sur notre commune au bénéfice des personnes âgées ou malades.

Une trentaine de personnes a répondu présente à l'appel de bénévoles. Je les remercie très chaleureusement.

Seules, deux personnes bénéficiaires ont fait appel au service pour l'instant. Ce qui est, somme toute, rassurant : un réseau famille/voisins fonctionne sur Saint-Pierre, témoin de la solidarité dans notre village.

Le confinement n'étant pas, hélas, terminé, la proposition de portage de courses est toujours d'actualité. En cas de besoin, n'hésitez pas à me joindre au 06 31 42 81 46 afin que je vous mette en contact avec un bénévole.

Encore un grand merci à toutes les personnes qui se sont portées volontaires dès le premier jour pour apporter leur aide.

Dominique Cabrol

A nos débroussailleuses !

Propriétaires ou responsables de grandes parcelles de terrain, ou de modestes jardins, nous pouvons en cette période prendre le temps de les embellir. À nos débroussailleuses, tronçonneuses, sécateurs, pioches, fourches, grelinettes, et autres armes d'embellissement massif donc ! Quel plaisir de voir se transformer des buissons de ronces en jardin chartroussin. Notre plus précieux patrimoine, ce sont nos bras. J'ai hâte de nous retrouver tous ensemble pour nous féliciter mutuellement. Qui sait, cet effort, éloigné des uns des autres, pourrait nous donner envie de nous réunir pour débroussailler ensemble quand tout ceci sera derrière ? Ce serait quand même plus motivant que de le faire tout seuls comme actuellement.

Bon courage à tous,

Jeanne Gerondeau



Vos commerces

Pendant la période de confinement, vos commerces sont ouverts et vous accueillent. Toutes les mesures de respect des consignes sanitaires liées au coronavirus sont mises en œuvre, par leurs soins, pour préserver votre santé et celles de vos proches. En faisant vos achats dans les commerces du village, vous limitez vos déplacements et privilégiez l'activité économique locale. Pensez-y, pour cette période de confinement ... et pour après !

Les autres commerces et bars/restaurateurs, non jugés de première nécessité, doivent rester fermés. L'Etat a mis en œuvre des mesures de soutien financier pour les aider à passer cette période d'inactivité extrêmement difficile. La Région Auvergne-Rhône-Alpes a mis en place une hotline pour orienter et accompagner les entreprises et les professionnels impactés par l'épidémie (du lundi au vendredi de 8h à 18h : 0 805 38 38 69).

HORAIRES D'OUVERTURE DES COMMERCES DU VILLAGE PENDANT LE CONFINEMENT

Boulangerie : du lundi au samedi : 6h30-13h00 / 15h00-19h00 ; le dimanche : 6h30-13h00
(fermé le dimanche après-midi)

Casino : du mardi au samedi : 8h15-12h15 / 15h00-19h00 ; le dimanche : 8h00-12h15
(fermé le lundi)

Boucherie : mardi, mercredi vendredi et dimanche : 8h30-12h30 ; samedi : 8h30-12h30 / 16h30-18h30 (fermé le lundi et le jeudi)

Fromagerie : mardi, jeudi, vendredi, samedi : 8h30-12h30 / 16h00-18h00 ; le dimanche : 8h30-12h30 (fermé lundi, mercredi et dimanche après-midi)

Pharmacie : 9h30-12h00 / 15h00-19h00 (fermé le dimanche toute la journée et mercredi après-midi)

Pizza'Broc : du mercredi au vendredi : 18h00-20h30 ; samedi et dimanche : 10h30-12h30 / 18h00-20h30 (fermé lundi et mardi)

Bureau de tabac : 9h00-11h00 / 15h00-19h00 (fermé le mardi après-midi)

Marché dominical

Notre marché dominical reste ouvert !

Les commerçants du marché continuent à vous accueillir tous les dimanches matins, en application des consignes strictes fixées par la Préfecture de l'Isère :

- présence maximale de 5 vendeurs alimentaires par marché, avec un espacement minimum de 200 m entre chaque marché
- présence maximale simultanée de 50 clients
- espacement d'au moins 5 mètres entre les étals
- mise en place d'un dispositif physique (barriérage) pour éviter que les clients n'aient un accès direct à la marchandise.

Chaque jeudi / vendredi, nous publions sur le site internet et le compte Facebook de la commune la liste des commerçants présents sur le marché le dimanche suivant.

**Dimanche 12 Avril 2020, nous ouvrons un deuxième lieu de
marché Place de la Mairie, pour pouvoir vous proposer tous vos
commerçants habituels :**

Place de la Mairie :

- Alain LORDIER (fromages et charcuterie)
- Marine CASSE (producteur yaourts lait de brebis, oeufs, viande)
- Mylène REYMOND (producteur fromage lait de vache, oeufs, charcuterie-viande)
- Jessica JOHANNY (productrice fromage de chèvre)

Plan de Ville :

- Régis MORETTI (producteur légumes)
- Franck BREQUEVILLE (poisson)
- Philippe MATTHIEU (olives, fruits confits)
- Alfred LEVI (primeur fruits et légumes)
- Fabienne DECORET (productrice produits comestibles ou cosmétiques à base de plantes)

Pendant l'épidémie de Coronavirus, le cabinet médical de Saint-Pierre de Chartreuse reste ouvert.

Les médecins sont disponibles pour conseiller et suivre les patients présentant des symptômes compatibles avec le Coronavirus, en mettant en place toutes les mesures de protection et le suivi nécessaires, conformément aux recommandations officielles. En cas de symptômes évocateurs (toux et / ou fièvre), merci d'appeler au 04 76 56 73 80 ou au 04 76 88 81 81.

Ils continuent d'assurer des consultations de médecine générale classique, non COVID. Des mesures de protection et de désinfection adaptées ont été mises en place au cabinet pour recevoir les patients en toute sécurité.

Il est recommandé aux patients présentant des pathologies chroniques nécessitant un suivi régulier de le poursuivre. L'épidémie actuelle ne doit pas retarder des prises en charge pour d'autres pathologies chroniques ou aiguës, ni les suivis pédiatriques. En cas de doute, vous pouvez appeler, pour voir si une consultation est nécessaire (au cabinet ou par téléconsultation).

Afin de ne pas surcharger les services d'urgence, n'appeler le 15 qu'en cas de nécessité, ou le soir et le week-end, pour être mis en relation avec le médecin de garde.

Rappel des bons comportements pour lutter contre la propagation du virus

Plusieurs habitants semblent avoir contracté le coronavirus. Tout le monde ne peut pas être testé, mais nous vous rappelons qu'au stade 3 de l'épidémie, toute personne présentant les symptômes suivants est considérée comme porteuse du virus :

- toux sèche
- fièvre
- difficulté respiratoire
- perte du goût et de l'odorat
- diarrhée

Nous rappelons également que beaucoup de personnes peuvent être porteuses du virus sans présenter le moindre symptôme, d'où le besoin FONDAMENTAL DE CONFINEMENT pour éviter la propagation du virus dans la population.

Les règles INDISPENSABLES à respecter sont les suivantes

- en cas de symptômes, même mineurs, **APPELEZ VOTRE MÉDECIN TRAITANT, sans vous déplacer dans son cabinet.**
- une personne considérée positive doit être isolée au sein du foyer selon une durée définie par le médecin traitant (pièce séparée, sanitaires séparés dans la mesure du possible), **ET NE DOIT SORTIR SOUS AUCUN PRÉTEXTE.**

pour une personne positive, tout le foyer est considéré comme positif; chaque membre du foyer doit respecter scrupuleusement le confinement, et ne doit sortir que pour des raisons exceptionnelles; il faut alors compter sur la solidarité de voisinage et de village pour se faire approvisionner en produits alimentaires et de première nécessité, **SANS SORTIR.**

- En cas de sortie, et même sans symptôme, il est vivement conseillé de porter un masque (chirurgical, tissu, etc..) ou une grosse écharpe, tout en respectant les autres gestes barrières (lavage des mains fréquents, toucher le moins de choses possible, et distances de sécurité de 1 à 2 mètres)

Ces adaptations sont contraignantes, mais c'est grâce à la responsabilité et au civisme de chacun que cette épidémie pourra être vaincue et permettre à chacun de reprendre une vie plus traditionnelle le plus vite possible.

Merci de votre participation à cet effort global

Dr Fanny Arnoux et Luc Rossary
Cabinet médical de St Pierre de Chartreuse et du Sappey en Chartreuse
<http://www.medichartreuse.prendreunrendezvous.fr>
mail : medichartreuse@gmail.com
04 76 56 73 80 / 04 76 88 81 81

Soutien psychologique

Dans le contexte actuel éprouvant pour chacun d'entre nous, une aide psychologique est possible à Saint-Pierre de Chartreuse.

Nathalie Tissot, psychologue clinicienne résidente à Saint-Pierre de Chartreuse, propose aux habitants de la commune une consultation psychologique à titre bénévole.

Nathalie Tissot est spécialisée pour les enfants, adolescents, adultes, familles, couples, chirurgie bariatrique, RPS, cellule de crise psychologique.

Vous pouvez la joindre tous les jours par téléphone, mail, Skype, SMS, WhatsApp. Il suffit d'en faire la demande. Elle vous proposera un rendez-vous, en fonction de ses autres consultations qui sont maintenues en présentielle, en téléconsultation à son cabinet, et uniquement en téléconsultation à St Pierre de Chartreuse.

La confidentialité de ces échanges sera bien évidemment respectée.

Ses coordonnées :

Nathalie Tissot
Psychologue Clinicienne
04 76 89 19 16 - 06 84 12 73 06
tissotnathalie@me.com

Pour les personnes isolées, inquiètes, le personnel soignant, Anne Ermolieff est également disponible, à titre bénévole, pour une écoute, une discussion par téléphone.

Anne Ermolieff
Psychologue clinicienne, Psychanalyste,
Diplômée en soins palliatifs (psychologie)
06 73 48 24 74

Un numéro vert a été mis en place par le gouvernement afin d'aider la population mais aussi le personnel de santé sur le plan psychologique, face à l'épidémie de Covid-19 et aux mesures de confinement imposées.

0.800.130.000

Cette plateforme est ouverte 7 jours sur 7, de 9 heures à 19 heures

PENDANT LE CONFINEMENT
Cellule **D'ÉCOUTE**
et de **SOUTIEN**
aux parents

**LUNDI,
MERCREDI
ET VENDREDI**

10h à 12h30
et
14h à 19h



CENTRE SOCIAL
CHARLES BÉRAUDIER

TÉL : 04 76 65 03 78

Avec l'intervention de professionnelles dédiées



Production de masques en tissu

Des masques "made in Chartreuse"

En Chartreuse s'est montée en une semaine une filière de fabrication de masques textiles "modèle CHU GRENOBLE". Il s'agit de masques textiles dont le CHU avait lancé l'initiative en publiant les modes de fabrication et d'emploi par internet pour pallier la pénurie de masques de soin.

A la suite de plusieurs initiatives personnelles de couturières en Chartreuse, la démarche s'est structurée tout d'abord à Saint-Pierre-de-Chartreuse avec la commune et le Maire, le Dr Fanny ARNOUX, la pharmacie MOTTET et de nombreuses couturières locales, menées par Estelle BIEBER (Présidente du Comité d'Animation). La PME UltimeSport et Benoit LAVAL (ingénieur textile) ont en parallèle numérisé les patronages, finalisé le procédé de découpe au laser des tissus pour un volume de production semi-industrielle, et pris contact avec les fournisseurs spécialisés pour approvisionner les tissus adéquats en quantité, notamment l'entreprise PAYEN qui produit les tissus en Ardèche. La cadence de découpe de kits prêts à monter dépasse actuellement les 1000 pièces par jour et le travail est réalisé par deux salariés à titre bénévole et d'autres volontaires.

La Commune au début de l'opération, et maintenant la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse financent les matières premières. C'est Denis Séjourné, son président, qui coordonne l'ensemble de la chaîne avec Benoit LAVAL.

Pour l'assemblage, c'est plus de quatre-vingts couturiers et couturières amateur.e.s qui se sont proposé.e.s et oeuvrent maintenant depuis près de trois semaines.

La coordination logistique est assurée par l'entreprise de transport locale Transports COMBAZ qui distribue gratuitement les kits auprès de chaque référent municipal du territoire puis les récupère.

Les masques textiles sont ensuite remis aux professionnels médicaux locaux : pharmacies, médecins, hôpital de Saint-Laurent-du-Pont, qui assurent la distribution selon les priorités médicales qu'ils établissent entre patients, personnes âgées, EHPAD, maisons de vie, aides-soignants ...

A ce jour, environ 5 600 kits de masques ont été préparés par la société UltimeSport pour confection par les couturières bénévoles puis diffusion par la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse sur le territoire et plus particulièrement à l'hôpital de Saint Laurent du Pont (qui avait un besoin de 1 500 masques). Environ 830 masques ont été confectionnés par nos couturières et couturier de Saint-Pierre de Chartreuse, dont 200 qui ont été livrés ce mardi à l'hôpital de Saint Laurent du Pont.

Au nom de tous les Chartroussins, nous tenons à remercier très chaleureusement toutes ces personnes et plus particulièrement ici toutes les couturières pour leur engagement bénévole dans ce beau projet :

Estelle Bieber, Nathalie Roux Dessuet, Hélène Martin, Geneviève Gontier, Jean François Lorenzin, Marie Ruiz, Claire Torres, Nathalie Krawczyk, Odile Vilcoq, Lise Rey, Christelle Maridet, Lydie Cautis, Emilie Pequenard, Louis Bucci, Marie-Danielle Mollaret, Agathe Cusin, Carole Rogier, Hélène Coulon-Fuzon, Annie Perret, Isabelle Pajot, Sylvie Crebier, Christian Heneault, Christiane Bordignon, Sophie Cottave, Uta Ehrig, Philippe Locatelli, Jérôme Leuleu, Benoit Laval, Jeanne Gerondeau, Michel et Monique Ricard.

Stéphane Gusméroli



Se protéger : des masques et des gestes

Les masques textiles permettent de se protéger, mais ne sont PAS des masques chirurgicaux. A défaut d'assurer une protection totale de la personne, ils protègent la collectivité et doivent être utilisés dans le cadre privé (domicile, courses, déplacements en voiture) ou au travail éventuellement pour des personnes présentant un risque de contamination et les personnes à risque. Cela permet d'épargner les stocks de masque chirurgicaux réservés en priorité aux soignants et aux personnes ayant des contacts rapprochés avec des personnes à risque.

Nous vous rappelons les consignes d'utilisation à respecter absolument :

- Les masques doivent impérativement être lavés à réception et avant usage.
- Les masques sont lavables à 60°C à la main ou en machine, et il est conseillé de les laver au minimum chaque soir.
- Les masques en tissu sont pour usage personnel et ne peuvent en aucun cas être prêtés



Bien utilisé, le masque en tissu vous offre un certain degré de protection, à condition de l'utiliser consciencieusement. Il ne constitue absolument pas une barrière fiable à 100% contre le Covid19.

Contre la propagation de l'épidémie, le respect du confinement et des gestes barrière sont les solutions les plus efficaces.

Service de santé des armées

CORONAVIRUS (COVID-19)

- Se laver très régulièrement les mains
- Utiliser un mouchoir jetable
- Tousser ou éternuer dans son coude
- Ne pas se serrer la main
- Ne pas se faire la bise
- Ne pas se toucher le visage

SI VOUS ÊTES MALADE
Porter un masque chirurgical
(sur prescription médicale)

RETROUVEZ LES DOCUMENTS D'INFORMATION SUR
WWW.GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS - WWW.SANTEPUBLIQUEFRANCE.FR



Déchets - Covid-19 : déchèteries, collectes et appel au civisme

La collecte ordures ménagères et la collecte sélective (emballages, papiers et verre) sont maintenues sur l'ensemble du territoire.

À compter du mardi 7 avril 2020, la déchèterie d'Entre-deux-Guiers sera ouverte :

- les mardis de 8h à 12h
- les jeudis de 10h à 13h
- les vendredis de 14h à 18h

afin de permettre **aux professionnels** qui le souhaitent de poursuivre leurs activités.

La déchèterie de St-Pierre-d'Entremont est fermée jusqu'à nouvel ordre.



Vu à la Diat ...

Il est rappelé qu'en vertu du décret du 16 mars 2020 portant réglementation des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19, **les trajets en déchèterie ne sont pas reconnus comme déplacements prioritaires et sont donc interdits pour les particuliers.** Les contrevenants s'exposent à une potentielle verbalisation.

La collecte ordures ménagères et la collecte sélective (emballages, papiers et verre) sont maintenues sur l'ensemble du territoire.

Toutefois, afin d'alléger la charge de travail des équipes de collecte en effectif restreint, chacun est invité à limiter sa production de déchets.

Les encombrants, déchets verts et objets hors d'usage doivent être gardés à la maison en attendant la réouverture des déchèteries au public. En aucun cas ils ne doivent être déposés dans les bacs ordures ménagères ou à côté.

Les équipes de collecte ainsi que le personnel communal et intercommunal sont, comme nous tous, directement impactés par la crise sanitaire que nous traversons. Afin de garantir un service minimum, ils continuent néanmoins d'accomplir leur mission de service public. Il est inadmissible de découvrir au fil des jours des déchets de toutes natures dans les bacs, et des dépôts à côté des points de collecte, qui dégradent encore davantage leurs conditions de travail.

Soyez citoyen, respectez les consignes de tri !

Prévention et gestion des déchets



Même confinés, nous continuons à produire des déchets. En raison des circonstances actuelles, les moyens disponibles de collecte sont utilisés prioritairement pour les ordures ménagères. Il est donc fortement conseillé de limiter notre production de déchets, afin de permettre aux agents de la collecte des ordures ménagères (qui doivent eux aussi faire face aux problématiques de confinement : garde d'enfants, arrêt...) de travailler efficacement et dans la durée.

Vous trouverez ci-dessous quelques conseils pratiques destinés à réduire le volume de déchets présentés à la collecte.



1. Le compostage : réduction des déchets d'origine alimentaire (hors déchets carnés, comme la viande et le poisson). Si vous disposez d'un jardin : c'est une solution simple, pratique et à la portée de tous ! Vous pouvez composter les déchets suivants :

- épluchures de fruits et légumes
- restes de repas : légumes, féculents (type pâtes, riz, blé... de préférence sans crème ni fromage), etc.
- marc de café avec son filtre en papier, sachet de thé
- essuie-tout, carton brun et boîte d'œufs (éviter les parties avec des écritures/dessins)

Tous ces déchets doivent être coupés (pour les grosses épluchures comme une demi-orange par exemple : on la recoupe en deux) ou déchirés en morceaux (pour le carton brun et la boîte d'œufs).

Si vous ne possédez pas de composteur vous pouvez en fabriquer un à partir d'une cagette en bois ou faire un tas au fond de votre jardin, ou un trou, ou toute autre idée, le principal est qu'il n'y ait pas de fond et que le tas de déchets biodégradables repose directement sur la terre (à fabriquer avec vos enfants... ils seront ravis).

2. Les déchets verts de jardin : Les tontes de pelouse peuvent être déposées en tas pour être séchées à l'air libre, la matière se dégradera progressivement. Si vous disposez d'un broyeur de végétaux pensez à faire du broyat qui sera très utile au pied de vos plantations. Les petits branchages sont à stocker dans un coin du jardin, cela servira d'abris pour les petits animaux tels que les hérissons. Vous pourrez les apporter en déchèterie une fois la période de confinement terminée.



3. La réduction des emballages : Achetez au maximum des produits en vrac ou à emballage réduit. L'eau du robinet est d'excellente qualité et permet d'éviter les bouteilles plastiques !

4. Limiter le gaspillage alimentaire : La situation actuelle peut conduire à acheter plus que nécessaire des produits frais. Attention ces produits achetés en grande quantité risquent de se périmier et finir à la poubelle. Soyez vigilant quant aux dates de péremption. Pensez à congeler et à cuisiner les restes.

5. Les objets encombrants : Soyez citoyens en ces temps de confinement. Pour que le service de collecte perdure le plus longtemps possible et soit efficace, merci de ne pas déposer vos encombrants à côté des bacs de collecte. Peut-être que vous profiterez du confinement pour faire du rangement, mais pensez aux agents de collecte, ils vivent la même crise que vous. Soyez solidaires, stockez vos encombrants et vous irez les jeter à la déchèterie une fois la période de confinement terminée.



St Hugues, 10/04/2020

**ET NE BRÛLEZ PAS VOS DÉCHETS, LA MESURE EST TEMPORAIRE !
LA PRATIQUE EST INTERDITE ET VOTRE SANTÉ ET CELLE DE VOS VOISINS EN PÂTIRA.**

Une question sur le compost ou la réduction des déchets ? Une adresse mail : m.charron@cc-coeurdechartreuse.fr

Prévention et gestion des déchets

Vous souhaitez comprendre la problématique des déchets en France ? Vous en avez marre de tous ces emballages à jeter ? Vous souhaitez apprendre à fabriquer vos produits ménagers à la maison ? ...

Alors, c'est le moment de prendre du temps, en cette période de confinement, pour suivre la formation récemment élaborée par l'association ZeroWaste France. Constituée de nombreuse petites vidéos, cette formation est très simple et claire, foisonne de ressources diverses et vous permet de commencer à réduire vos déchets.

Pour cela rendez-vous sur ce site : <https://colibris-universite.org/mooc-zerodechets/?I1Bienvenue>

Pour plus d'informations : Eric DAVIAUD
eric.daviaud@saintpierredechartreuse.fr



LES BONS GESTES FACE AU CORONAVIRUS : OÙ JETER LES MASQUES, MOUCHOIRS, LINGETTES ET GANTS ?

COVID-19

-  Ces déchets doivent être jetés dans un **sac poubelle dédié, résistant et disposant d'un système de fermeture fonctionnel.**
-  Lorsqu'il est rempli, ce sac doit être **soigneusement refermé, puis conservé 24 heures.**
-  Après 24 heures, ce sac doit être jeté dans le **sac poubelle pour ordures ménagères.**
-  Ces déchets ne doivent **en aucun cas être mis dans la poubelle des déchets recyclables ou poubelle «jaune»** (emballages, papiers, cartons, plastiques).

Pour les professionnels de santé et les personnes infectées ou symptomatiques maintenues à domicile : suivre les recommandations du ministère des Solidarités et de la Santé pour la gestion de vos déchets.

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

 [GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://gouvernement.fr/info-coronavirus)  0 800 130 000

Vie culturelle pendant le confinement



Bibliothèque numérique pour tous !

Dans le cadre des mesures de confinement décidées par le gouvernement et la fermeture des bibliothèques, le Département de l'Isère a décidé d'offrir gratuitement l'accès aux ressources en ligne de la Médiathèque départementale à tous les Isérois inscrits ou non dans une bibliothèque d'une commune de moins de 10 000 habitants.

Vous y trouverez une mine d'or en matière de ressources : des livres numériques (y compris récents !), des films, des ressources pour les jeunes, de l'auto formation, de la presse en ligne, de la musique

Pour accéder à ce service, connectez-vous sur <https://mediatheque-departementale.isere.fr/>

Créez votre compte en cliquant sur "se connecter" en haut à droite et sélectionnez la commune de St Pierre de Chartreuse dans la liste des communes proposant ce service.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous laisser un message sur : bibliotheque.st.pierre@gmail.com

Dominique Julien

Écriture d'un « journal collectif du confinement » Projet de l'équipe de « L'Attrape-mots »

Toute l'équipe de L'Attrape-mots vous envoie ses pensées de courage et ses vœux de santé en cette période si singulière.

Dans cette période si particulière de confinement, elle lance l'idée d'écrire un journal collectif du confinement à Saint-Pierre-de-Chartreuse, pour mettre en mots ce vécu si particulier, personnel et commun, de l'événement inédit que nous traversons. L'envie de partager les angoisses, les découvertes, les solidarités, les rires, les effets secondaires du confinement... et bien d'autres choses.

Pour partager nos vécus pluriels durant cette période qui s'annonce longue, l'équipe de L'Attrape-mots vous propose donc un jeu d'écriture hebdomadaire, qui sera parfois concocté par Les filles du vent, un groupe de six femmes joueuses et "écrivaines", qui se sont toutes formées à la Maison des Écrits d'Échirolles. Chaque lundi, une proposition d'écriture simple et ludique sera donc envoyée par email.

Laissez-vous conduire, prenez le stylo ou le clavier et rendez-vous sur le site : <https://drive.google.com/open?id=10IC3XsBYPst1Lcw8L2T5V8aPRxIGNFME>, où vous pourrez taper votre texte, le signer ou non, sur un fichier créé pour chaque semaine. Le nom de chaque fichier correspond à chaque semaine. Vous pourrez, du coup, y découvrir aussi les textes des autres. N'hésitez pas à faire circuler cette proposition !

Chaque semaine, les textes seront également mis en ligne sur le blog de L'attrape-mots, et pourront être valorisés via les medias de la Mairie.

Pour participer : Contactez : lattrape-mots@mailo.com

Bon courage à toutes et tous et à bientôt en mots !

L'équipe de L'Attrape-mots : Marie Lorenzin, Audrey Sevellec, Marie-Christine Perroux, Marie Delavesne, Chantal Gonnard

Confiné, mais en forme !



Bonjour à tous et à toutes !

Je vous propose durant cette période de confinement de vous changer les idées et de contempler une belle vue, avec 3 vidéos que j'ai proposées à mes groupes.

Donc si le cœur vous en dit, voici des liens vers des vidéos visibles sur Youtube :

Circuit training 1 : <https://youtu.be/RUO0WWz66hM>

Un circuit training à répéter 2 ou 3 fois, en fonction de vos capacités physiques - doucement mais sûrement, mesurez votre progression ...



Séance Pilates 1 : <https://youtu.be/S1KMLu70S68>

Une séance Pilates intermédiaire. Attention ! Si vous n'avez jamais pratiqué cette méthode, choisissez la variante numéro 1, ne vous focalisez pas sur la respiration Pilates au début, n'allez pas tout de suite effectuer les placements les plus difficiles au risque de vous faire mal ...



Assouplissement du haut du dos :

<https://youtu.be/kLDQKqa9HuA>

Séances étirement et assouplissement du haut du dos, à pratiquer assis au sol, sur une chaise ou pourquoi pas debout si vous préférez ...



Prenez bien soin de vous !

Peggy

Ecole des 4 montagnes

Pas d'école, mais on ne perd pas le contact pour autant ! Voici la proposition faite aux enfants par Eve SARTORI et Fabienne BARRIS. Envoyez les dessins, les photos, les textes et nous les publierons dans la prochaine Lettre Municipale.

fabienne.barris@saintpierredechartreuse.fr

Bonjour à tous,

J'espère que vous allez bien et que vous passez de bons moments en famille.

Pour ceux qui le souhaitent, Fabienne Barris et moi-même proposons à vos enfants (avec votre aide) de participer à la prochaine lettre municipale.

Pour ce faire nous vous proposons plusieurs idées, à vous de choisir :

➤ Cache ton doudou (ou ta peluche)

Le but du jeu pour les lecteurs de la lettre sera de retrouver le doudou caché dans la photo. Pour cela, il nous faudra 2 photos : Une photo du doudou en entier et une deuxième photo avec le doudou caché (dans la maison ou dehors). Voir l'exemple ci-dessous :



➤ Œuvre Land Art :

Avec ce beau temps et la venue du printemps, vous pouvez faire du Land Art et nous envoyer une photo avec la réalisation des enfants.

Pour le Land Art, il faut utiliser des éléments de la nature.



➤ Dessiner un rébus ou inventer une charade.

Rébus :



Charade :

Mon premier est une note de musique.

Mon deuxième est un aliment qu'on va chercher chez le boulanger.

Mon tout a de grandes oreilles.

- Pour les plus grands, nous envoyer **un poème ou une lettre** sur ton expérience de confinement à la maison.

=> Pour vos réalisations, merci de mettre le prénom et l'âge de votre enfant.

Eve Sartori

Ecole des 4 montagnes



Où est le doudou de Zélie ?



Aaron



Le poisson de Maé



Gisela



Max

Être confiné à la maison avec sa maman accompagnatrice montagne et enceinte oblige à certaines sorties réglementaires dans la mesure de nos possibilités techniques et bien sûr en regard des règles du confinement pour Aaron 4ans et demi. Il a commencé par la cueillette de salades sauvages : pissenlit, oseille, carotte. Ensuite quelques fleurs pour agrémenter les gâteaux (pâquerettes ou coucou). Aujourd'hui nous aurons du pesto à l'ail des ours et sommes bien heureux qu'il soit enfin sorti pour agrémenter de bonnes pâtes. Les propriétés purgatives de l'ail des ours et sa richesse en vitamine et reminéralisant, stimulant du système immunitaire et détoxifiant équilibrera tous les desserts bien sucrés qui surchargent un peu (cookies, gâteaux au chocolat, muffins...).

On observe et écoute les oiseaux que l'on essaye de reconnaître à leur chants c'est une activité qui nécessite du calme. Il a pu observer les corneilles, les mésanges, rouges-gorges et rouge queue, les pinsons, le mignon troglodyte et son chant tellement démesuré ... et une belle grive musicienne qui vient manger dans le jardin...

Parmi la récolte du jour écorce de bouleau allume feu et quelques pommes d'épicéa car une petite flambée est encore bienvenue... Voici sa composition : fj ! Peut-être qu'il est content que le soleil soit de la partie ces derniers jours comme pour nous faciliter les choses afin de profiter un maximum.

Bon courage à vous et surtout prenez soin de vous, protégez les vôtres restez chez vous...

La maman d'Aaron

L'activité de votre entreprise est impactée par le Coronavirus COVID-19.

Quelles sont les mesures de soutien et les contacts utiles pour vous accompagner ?

Face à l'épidémie du Coronavirus COVID-19, le gouvernement a mis en place des mesures de soutien immédiates aux entreprises :

1. Des délais de paiement d'échéances sociales et/ou fiscales (URSSAF, impôts directs) ;
2. Dans les situations les plus difficiles, des remises d'impôts directs pouvant être décidées dans le cadre d'un examen individualisé des demandes ;
3. Le report du paiement des loyers, des factures d'eau, de gaz et d'électricité pour les plus petites entreprises en difficulté ;
4. Une aide de 1 500 euros pour les plus petites entreprises, les indépendants, les professions libérales et les microentreprises les plus touchés grâce au fonds de solidarité financé par l'Etat et les Régions ;
5. La mobilisation de l'Etat à hauteur de 300 milliards d'euros pour garantir des lignes de trésorerie bancaires dont les entreprises pourraient avoir besoin à cause de l'épidémie ;
6. Un soutien de l'Etat et de la Banque de France (médiation du crédit) pour négocier avec sa banque un rééchelonnement des crédits bancaires ;
7. Le maintien de l'emploi dans les entreprises par le dispositif de chômage partiel simplifié et renforcé ;
8. L'appui au traitement d'un conflit avec des clients ou fournisseurs par le Médiateur des entreprises ;
9. La reconnaissance par l'Etat et les collectivités locales du Coronavirus comme un cas de force majeure pour leurs marchés publics. En conséquence, pour tous les marchés publics d'Etat et des collectivités locales, les pénalités de retards ne seront pas appliquées.

Pour plus d'informations : www.economie.gouv.fr/coronavirus-soutien-entreprises

Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Frelon asiatique

Le frelon asiatique (*Vespa velutina nigrithorax*) est classé comme espèce exotique envahissante. Il a un impact fort sur la biodiversité en raison de la prédation qu'il exerce sur de nombreux insectes, dont les abeilles. Il représente aussi une menace pour la santé publique.

En été, chaque colonie construit un nid de grande taille, généralement à la cime des arbres. En fin d'automne de nombreuses futures reines quittent le nid. Il faut les trouver et les détruire pour éviter la création de nouveaux nids, l'année suivante.

Le frelon asiatique n'est pas agressif envers l'homme, sauf quand la colonie est dérangée. Il est alors particulièrement dangereux. C'est pourquoi les nids doivent être détruits par des spécialistes.

Pour lutter contre le frelon asiatique, apprenez à le reconnaître et **SIGNEZ SA PRÉSENCE !**

DISTINGUER LE FRELON ASIATIQUE DU FRELON EUROPÉEN

Frelon européen - *Vespa Crabro*



Frelon asiatique - *Vespa Velutina*



Pour plus d'informations : www.frelonsasiatiques.fr

LE FRELON ASIATIQUE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



Toute personne suspectant la présence du frelon asiatique (nids ou individus) sur une zone est invitée à en faire le signalement :

Sur le site internet : www.frelonsasiatiques.fr

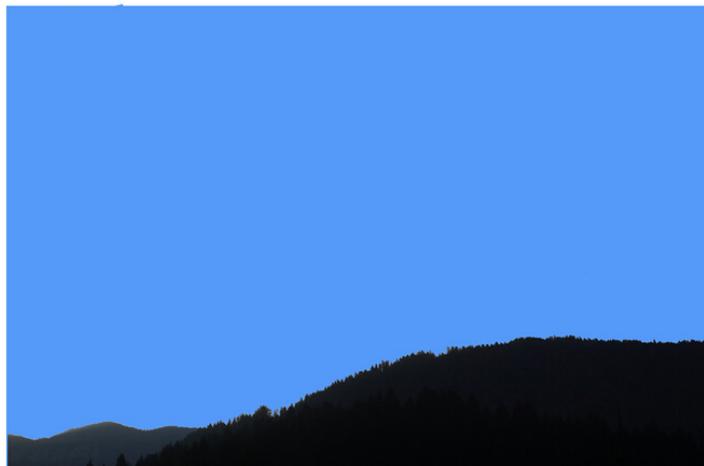
En téléchargeant l'application mobile : Frelon Asiatique

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

la Végétal
direction Environnement
réseau FREDON
Auvergne - Rhône-Alpes

GDS
Auvergne
Rhône-Alpes
l'action sanitaire ensemble

Numéros utiles



Avions cloués au sol
En ce temps de confinement
Couleur du ciel à ma fenêtre
Est-il besoin de commentaire?

Jean-François Carliez et Brigitte Ballagny

La Mairie et l'agence postale communale sont actuellement fermées. Toutefois, pour toutes vos questions relatives à la poste ou en cas d'urgence, vous pouvez laisser un message :

- Sur le répondeur de la mairie : 04 76 88 60 18
- Sur la boîte mail de la mairie : accueil@saintpierredechartreuse.fr
- Dans la boîte aux lettres de la mairie

Tous ces supports seront consultés et relevés du lundi au vendredi.
Retrouvez toutes les actualités www.saintpierredechartreuse.fr

Urgences services techniques
04 76 88 60 18 (répondeur mairie)
06 81 55 17 38

Portage de courses
06 31 42 81 46

Se porter volontaire pour la fabrication des masques, le portage des courses, etc
04 76 88 60 18 (répondeur mairie)

S'inscrire aux services de la bibliothèque en ligne
bibliotheque.st.pierre@gmail.com
<https://mediatheque-departementale.isere.fr/>

Participer au journal du confinement
lattrape-mots@mailo.com

Médecins
Dr Fanny Arnoux et Luc Rossary
<http://www.medichartreuse.prendreunrendezvous.fr>
mail : medichartreuse@gmail.com
04 76 56 73 80 / 04 76 88 81 81

Samu 15 ou 112
Pompiers 18
Gendarmerie 17
Urgences personnes sourdes 114

Soutien psychologique
Nathalie Tissot : 06 84 12 73 06
Anne Ermolieff : 06 73 48 24 74
Numéro vert : 0800 130 000
Cellule de soutien aux parents :
04 76 65 03 78

Pharmacie
Dr.Sophie Mottet
04 76 88 65 21

Directeur de publication :
Stéphane Gusméroli
Responsable de la rédaction :
Stéphane Gusméroli
Conception, rédaction, envoi par email :
Fabienne Barris, Dominique Julien
Crédits photos : Fabienne Barris, Jeanne Gerondeau, Maurice Gonnard, UltimeSport, Peggy Rannou, Eve Sartori, Jean-François Carliez